

Document 1

Echanges Maroc / Pays des accords de libre échange. (en millions de dh)
en 2008

	Importation	Exportation	Solde commercial
Union Européenne	166 976,8	90 836,5	
Etats Unis	15 996,3	6 014,5	
Turquie	8 309,6	2 246,2	
Les pays d'accord d'Agadir	5 135,3	1 360	

Source : Office des changes

Document 2

Recettes au titre des investissements et prêts privés étrangers



Source : office des changes

La répartition des recettes au titre des investissements et des prêts étrangers fait ressortir une prédominance des investissements directs (84%). Les investissements de portefeuille et les prêts privés étrangers suivent respectivement avec 13,8% et 2,2%

Document 3

EXPORT : PEU D'IMPACT DES ALE

Les efforts déployés par l'Etat, depuis les années 1980, dans la libéralisation du commerce extérieur, n'ont pas suffi à faire des exportations un véritable moteur de croissance. Mise en place des instruments de financement des exportations, d'assurance, d'incitations fiscales, multiplication des accords de libre-échange... les instruments ne manquent pas. Mais la situation ne change pas. Toutes les initiatives ne semblent pas produire l'effet escompté : nos échanges restent toujours polarisés sur le marché européen et l'offre n'a guère évolué. L'économie marocaine s'est davantage ouverte sur l'extérieur, mais sa part dans le commerce mondial est restée quasiment stable sur la dernière décennie (autour de 0,12 % selon le ministère des Finances).

Les exportations ont enregistré une contre-performance durant les années 1990, progressant à un taux de 6,9% contre 16% la décennie précédente. Une situation qui a perduré entre 2001 et 2008, période durant laquelle le rythme d'accélération des exportations a été faible (de 78,8 milliards de DH en 2000 à 154,5 milliards en 2008).

Source : l'économiste du 23.12.2009

Document 4

EXPORT : UNE BROCHETTE D'ALE, ET PUIS ...

Le Maroc a multiplié les accords de libre-échange: Union européenne, Etats-Unis, Turquie... mais les profits tirés de ces accords sont sujets à plusieurs interrogations

• UE : Après l'agriculture, les services ?

L'accord Maroc-UE a ouvert le bal des traités de libre-échange signés par le Royaume. Conclu le 26 février 1996 et entré en vigueur le 1er mars 2000, il prévoit l'instauration progressive d'une zone de libre-échange industrielle à partir du 1er mars 2012 et une libéralisation progressive des échanges agricoles.

• USA : A qui profite l'ALE ?

Le flux des échanges entre les deux pays ne semble connaître qu'une seule direction: le Maroc. Les importations du Royaume en provenance du pays de l'Oncle Sam se sont élevées à 16 milliards de dirhams en 2008, alors que ses exportations n'ont pas dépassé 6 milliards. Il était évident, avant même la signature de l'accord, que le Maroc ne faisait pas le poids devant le géant américain. Les entrepreneurs marocains peu armés semblent moins intéressés par ce marché «lointain». Résultat: 5 ans après sa signature, peu d'entreprises ont percé le marché américain.

source : L'économiste 23/ 12/2010

T.A.F

- 1 Compléter le tableau du document 1 et interpréter les résultats obtenus.
- 2 Sur la base des documents ;
 - a. présenter les caractéristiques du commerce extérieur du Maroc.
 - b. Le Maroc a-t-il réussi son intégration dans l'économie mondiale grâce à ses accords de libre échange multiples ? illustrer par des expressions relevées des documents.
- 3 Interpréter les données du document 2.
- 4 Le Maroc a-t-il tiré profit des ALE avec l'UE et les Etats-Unis ? Justifier.